



Ducotterd Christian / Siggen Jean-Pierre, députés	
Construction d'une gare à Agy, ligne CFF Fribourg-Payerne, TPF Fribourg-Morat	
Cosignataires : 17	Direction : DAEC
Réception au SGC : 01.05.2012	Transmission à la Direction : 10.05.2012

Dépôt et développement

Le plateau d'Agy se développe rapidement. Les commerces ont pris une grande importance. Ils attirent des clients et des personnes qui y travaillent. Certaines entreprises se sont aussi installées à proximité, comme l'ECAB et le Groupe E. Le quartier devient un vrai pôle pour le sport qui prendra encore de l'importance. La patinoire actuelle, la nouvelle salle de basket, la halle de tennis et les terrains de foot attirent déjà de nombreux visiteurs. Les futures infrastructures que seront la piscine, qui pourrait voir le jour à cet endroit, et la nouvelle patinoire devraient encore augmenter cet attrait pour le sport à Agy. Nombre de manifestations d'importance à Forum drainent de nombreux visiteurs. Le développement de quartiers résidentiels, que ce soit vers le Torry ou à Agy, augmente le trafic et les besoins en transports publics pour les habitants.

Il est important d'anticiper la construction d'une gare vers Agy de manière à ne pas empêcher cette réalisation par d'autres infrastructures.

Le besoin est indéniable. Avec la configuration actuelle, les visiteurs et utilisateurs des infrastructures provenant de Payerne-Estavayer-Yverdon et Courtepin-Morat doivent d'abord se rendre à Fribourg et ensuite prendre le bus pour venir à Agy. Ceci est totalement décourageant, ce qui augmente considérablement le nombre de voitures qui encombrent le quartier et les routes. Ce phénomène ne fera qu'augmenter avec les développements projetés. Ces infrastructures seront aussi attractives pour les jeunes qui vont s'entraîner et pour les classes d'école qui devront se rendre par exemple à la piscine pour les cours de natation. Seul un raccordement adéquat aux transports publics permettra une utilisation optimale de ces infrastructures.

L'augmentation de la population dans le district de la Broye et dans les communes de Sarine Nord accroît largement le potentiel d'utilisateurs des transports publics vers Agy et Saint-Léonard. Si Fribourg doit se développer pour prendre de l'importance et exister entre Berne et Lausanne, il est nécessaire aussi d'être autant attractif pour les régions qui ont déjà un lien important avec ces deux grandes villes. Nous devons donc augmenter l'attrait de Fribourg pour les habitants d'Yverdon, Estavayer, Neuchâtel, Morat ainsi que pour ceux de la Broye vaudoise et fribourgeoise. Le déplacement de ces visiteurs à Fribourg doit être rendu au moins aussi aisé que pour les manifestations organisées à Berne ou Lausanne.

Les éléments précités démontrent clairement que la problématique dépasse largement la politique d'agglomération et les tâches des transports gérées par les communes de l'agglomération. L'Etat doit être un acteur principal pour ce genre d'infrastructures d'importance pour le développement de notre canton.

Nous proposons donc d'étudier la faisabilité d'une gare à Agy et d'en définir rapidement l'emplacement afin de ne pas laisser construire des infrastructures qui utiliseraient la place nécessaire pour cette construction et ses accès.

Le rapport résultant de ce postulat devrait aussi mettre en évidence les besoins en transports publics résultant des infrastructures existantes et à construire ainsi que les besoins découlant du développement des différentes zones résidentielles.

Il est évident qu'une telle analyse doit aussi permettre de définir si le moment est opportun pour faire des études plus approfondies pour cette réalisation ou d'en définir un éventuel calendrier.

—